

12 octobre 2004

GROUPE BOLLORÉ

Le groupe Bolloré, à travers plusieurs de ses filiales, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 octobre 2004 les seuils de 20 % du capital et des droits de vote d'Havas.

A cette date, le Groupe détenait 20,19 % du capital et 20,69 % des droits de vote d'Havas, répartis comme suit :

	% du capital	% des droits de vote
Financière du Loch	11,92 %	12,22 %
Compagnie de Pont-l'Abbé	5,59 %	5,73 %
Nord Sumatra Investissements	1,67 %	1,71 %
Financière de Sainte-Marine	1,01 %	1,03 %
	20,19 %	20,69 %

